



AFFICHAGE

Titre d'emploi : AGENT.E AU SERVICE DES LOISIRS

Service : Loisirs, culture et communications Supérieur immédiat : Directrice des loisirs

Description sommaire

Sous la responsabilité de la directrice des loisirs, de la culture et des communications collabore à la mise en place et à la tenue d'évènements municipaux. Visite les sites d'activités pour s'assurer de l'état des lieux et du bon déroulement des activités dans les sites municipaux.

RESPONSABILITÉS

- Assister à la planification, l'organisation et la réalisation de certains événements spéciaux, selon les cadres établis
- Mettre en place des évènements (montage et démontage);
- > Soutenir la directrice du service des loisirs, de la culture et des communications dans la réalisation de certains mandats liés aux événements spéciaux;
- > Recueillir et compiler différentes données requises pour l'élaboration de statistiques de fréquentation;
- Participer au comité des loisirs;
- > Visiter les différents lieux municipaux pour s'assurer du bon entretien de ceux-ci;
- Maintenir le fichier d'inventaire des équipements;
- Participer aux tâches saisonnières d'entretien des infrastructures des loisirs;
- > Surveillance des différents plateaux
- Assurer la disponibilité et l'aménagement des différents plateaux et fournir les équipements nécessaires pour la réalisation des activités
- Agir en tant qu'animateur pour les différentes activités de la Municipalité;
- Assurer le soutien technique aux inscriptions;
- Participer à la planification de la programmation des activités;
- > Effectuer des recherches d'aide financière disponible au secteur des loisirs et de la culture;
- Effectuer des travaux manuels légers (réparation, installation de mobilier urbain);
- Manipuler des biens, objets et installer des affiches;
- Toute autre tâche liée à la fonction et demandée par la direction du service.

SAVOIR FAIRE

- Un minimum de 2 ans d'expérience sera considéré comme un atout
- Démontrer un sens de la planification et de l'organisation
- > Posséder des habiletés manuelles
- Démontrer une aisance à communiquer et agir comme responsable d'évènement
- > Détenir une formation collégiale en gestion et intervention en loisirs sera considéré comme un atout

<u>SAVOIR-ÊTRE</u>

- Assiduité
- Autonomie
- Créativité
- > Flexibilité
- Leadership
- Orientation client
- Ponctualité
- Proactivité
- > Travail en équipe

CONDITIONS DE TRAVAIL

- > Poste nouvellement créé. Statut temporaire avec possibilité de statut régulier
- ➤ Horaire variable de 37.5 heures en lien avec les évènements pouvant inclure des soirées et des fins de semaine
- Salaire : selon la classe 6 soit un taux horaire entre 26.56 \$ et 29.89 \$
- > Début : dès que possible

Toutes les personnes intéressées à ce poste doivent soumettre leur candidature à Marie-Christine Jalbert, directrice du service des loisirs, de la culture et des communications à <u>loisirsculture@muni.lacsuperieur.qc.ca</u> au plus tard le 4 octobre 2024 à 16h.

Mise à jour : 10 septembre 2024 1